



BUDGET PRIMITIF 2016

Rapport de présentation

Conseil municipal du 7 mars 2016

SOMMAIRE

I. Budget général 2016	3
A. <i>L'équilibre du budget 2016</i>	3
B. <i>La section de fonctionnement</i>	3
a) <i>L'évolution des dépenses de fonctionnement</i>	3
b) <i>La répartition des charges de gestion par fonction</i>	10
c) <i>L'évolution des recettes de fonctionnement</i>	11
C. <i>La section d'investissement.....</i>	14
a) <i>Les dépenses d'investissement</i>	14
b) <i>Les recettes d'investissement</i>	16
II. Budgets annexes	17
A. <i>Le budget annexe de l'eau potable</i>	17
B. <i>Le budget annexe du stationnement</i>	18
Conclusion	20

Après le rapport d'orientation budgétaire présenté lors de la séance du conseil municipal du 8 février 2016, le budget primitif 2016 est la seconde étape qui concrétise les orientations de la municipalité.

Ce rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14 et M4).

Les comparaisons, effectuées dans ce rapport avec le budget précédent, s'effectuent par rapport au budget cumulé 2015 (budget + décisions modificatives + virements internes + restes à réaliser n-1).

I. Budget général 2016

A. L'équilibre du budget 2016

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	35 990 K€	35 990 K€
dont Crédits réels	31 866 K€	35 984 K€
dont Crédits d'ordre	4 124 K€	6 K€
	+	+
	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	12 019 K€	12 019 K€
dont Crédits réels	12 002 K€	7 885 K€
dont Crédits d'ordre	16 K€	4 134 K€
	=	=
Total du budget	48 009 K€	48 009 K€

Le budget 2016 s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 35 990K€ et en section d'investissement à hauteur de 12 019 K€. Le montant global est de 48 009K€. Il est en baisse de 0.5% par rapport au budget 2015.

B. La section de fonctionnement

a) L'évolution des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement réelles (hors opérations d'ordre) s'élèvent en 2016 à 31 866K€. Elles diminuent de 4% par rapport au budget 2015 ; soit en valeur absolue une baisse de 1 355K€. En effet, la baisse drastique des

dotations de l'Etat nécessite une réduction des dépenses de fonctionnement afin de pouvoir continuer à investir.

Ainsi, un effort important a été fait sur l'ensemble des postes budgétaires.

L'analyse détaillée de chaque chapitre budgétaire relève les évolutions suivantes :

	BP 2015	BP 2016	Variat. En €	Variat. En %
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 560 K€	11 877 K€	317 K€	2,7%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	15 900 K€	14 785 K€	-1 115 K€	-7,0%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	322 K€	412 K€	90 K€	27,8%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 970 K€	3 659 K€	-311 K€	-7,8%
Dépenses courantes	31 752 K€	30 733 K€	-1 020 K€	-3,2%
66 - CHARGES FINANCIERES	1 257 K€	1 059 K€	-198 K€	-15,8%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	213 K€	75 K€	-137 K€	-64,7%
Dépenses réelles de fonctionnement	33 222 K€	31 866 K€	-1 355 K€	-4,1%

Les explications relatives aux évolutions (à la hausse ou à la baisse) sont exposées dans les paragraphes ci-après.

➤ Les dépenses à caractère général (chapitre 011)

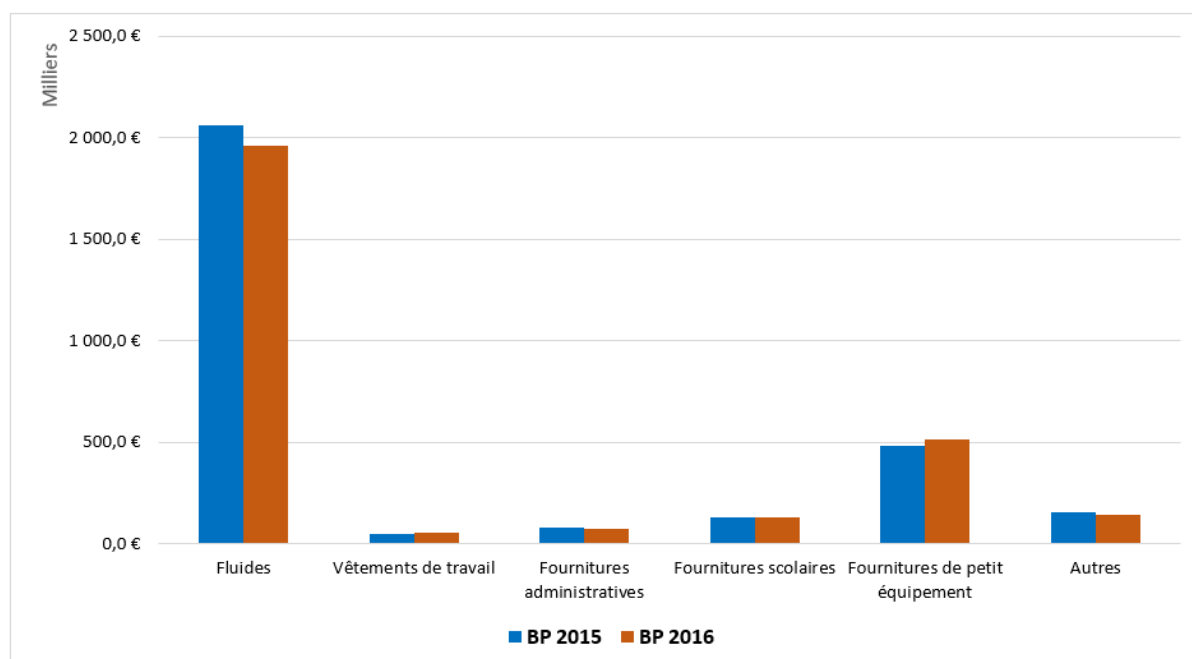
Les charges à caractère général, nécessaires au bon fonctionnement de tous les équipements publics, représentent 37% des dépenses réelles de fonctionnement. Pour l'exercice 2016, elles augmentent de +2.7% par rapport au budget primitif 2015.

Cette situation résulte à la fois des efforts de gestion (renégociation des contrats...) et de l'inscription de crédits pour les animations exceptionnelles de 2016 (banquet républicain, tour de France et forum des associations)

	BP 2015	BP 2016	Variat. En €	Variat. En %
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				
⊕ 606 - Achats non stockés de matières et fournitures	2 970,8 K€	2 883,3 K€	-87,5 K€	-2,9%
⊕ 611 - Contrats de prestations de services	1 705,0 K€	1 795,8 K€	90,8 K€	5,3%
⊕ 613 - Locations	671,5 K€	826,9 K€	155,4 K€	23,1%
⊕ 615 - Entretien et réparations	3 026,5 K€	3 087,6 K€	61,2 K€	2,0%
⊕ 616 - Primes d'assurance	193,8 K€	183,9 K€	-9,9 K€	-5,1%
⊕ 617 - Études et recherches	15,0 K€	20,0 K€	5,0 K€	33,3%
⊕ 618 - Divers	197,3 K€	252,6 K€	55,3 K€	28,0%
⊕ 622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	652,1 K€	604,9 K€	-47,3 K€	-7,2%
⊕ 623 - Publicité, publications, relations publiques	408,5 K€	519,4 K€	110,9 K€	27,1%
⊕ 624 - Transports de biens et transports collectifs	52,6 K€	51,0 K€	-1,6 K€	-3,1%
⊕ 625 - Déplacements, missions et réceptions	119,9 K€	238,1 K€	118,2 K€	98,6%
⊕ 626 - Frais postaux et frais de télécommunications	261,0 K€	261,0 K€	0,0 K€	0,0%
⊕ 627 - Services bancaires et assimilés	1,8 K€	0,2 K€	-1,6 K€	-87,8%
⊕ 628 - Divers (Frais de gardiennage, nettoyage des locaux)	1 162,5 K€	1 037,5 K€	-125,0 K€	-10,8%
635 - Autres impôts, taxes et versements assimilés				
⊕ (administration des impôts)	81,9 K€	82,5 K€	0,6 K€	0,7%
637 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	39,9 K€	32,5 K€	-7,4 K€	-18,6%
Total 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 560,1 K€	11 877,1 K€	317,0 K€	2,7%

606 - Achats non stockés de matières et fournitures

Le poste achat de matières et fournitures est en baisse de 2.9% en 2016. Il se compose comme suit :



La baisse est essentiellement due à la diminution des dépenses de fluides. Ce poste comprend l'ensemble des dépenses d'eau et d'assainissement, de combustible, d'électricité et de gaz. Cette baisse du poste électricité et gaz est expliquées par la passation d'un marché public avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme.

Les achats de petit équipement sont en légère augmentation et permettent aux différents services d'effectuer les travaux en régie comme notamment l'entretien des écoles, de la voirie (béton, peinture...), des stades et des espaces verts (gazon, engrais, plantes).

611 - Contrats de prestations de services

Ce poste correspond au contrat de prestation avec la Sodexo pour la restauration scolaire et le portage à domicile des repas. Il augmente de 5.3% conformément au contrat en vigueur.

613 - Locations

Ce poste englobe les locations immobilières (383K€) et mobilières (444K€). Les locations immobilières concernent essentiellement le crédit-bail de la gendarmerie (214K€) et les loyers des centres sociaux (43K€). L'augmentation de 2016 est due au paiement de la location du bâtiment technique de

Gournier (65K€) construit dans le cadre d'une opération d'implantation de panneaux photovoltaïques. Ce loyer est compensé par l'encaissement d'une redevance versée par l'exploitant.

Les locations mobilières concernent essentiellement les locations pour l'organisation des diverses animations (illuminations de Noël, fête de la musique, carnaval...), les locations de batteries des véhicules électriques, les photocopieurs et les locations des bâtiments modulaires installés dans les écoles. L'augmentation en 2016 est nécessaire avec l'organisation du 5^{ème} banquet républicain, du forum des associations et l'accueil du tour de France.

615 - Entretien et réparations

Ce poste comprend l'ensemble des dépenses d'entretien, de surveillance de contrôle et de maintenance des bâtiments et du matériel. L'entretien de l'éclairage public et le nettoyage de la voirie sont également comptabilisés sur ce poste et représentent 60% du montant global.

L'évolution 2016 est expliquée par une baisse de l'entretien du matériel roulant (-13K€) dû au renouvellement du parc automobile et à l'amélioration des maintenances des installations de chauffage (+45K€). Il est également prévu des crédits (50K€) pour effectuer des petits entretiens de voirie et d'espaces verts par des organismes d'insertion.

616 - Primes d'assurance

Ce poste comprend l'assurance dommage aux biens, la protection juridique des agents / élus et l'assurance de la flotte automobile. La baisse du budget 2016 correspond au réajustement par rapport au réalisé 2015.

617 - Études et recherches

Il s'agit d'une provision pour des éventuelles études. Il est précisé que toutes les études suivies de travaux sont imputées directement en section d'investissement. En 2015, les crédits ont permis de réaliser un diagnostic local de santé dans le cadre de la politique de la ville.

618 - Divers

Ce poste englobe les dépenses de documentation, de formation, les frais de gestion de déclaration de la taxe sur l'électricité et la réalisation d'images et vidéo de l'activité de la ville. L'augmentation 2016 est liée à la formation des policiers qui seront équipés d'armes à feu (35K€) et aux frais de participation pour l'accueil du tour de France (+78K€)

622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires

Ce poste se compose comme suit :

	BP 2015	BP 2016	Variat. En €	Variat. En %
Indemnités au comptable et aux régisseurs	12,5 K€	10,0 K€	-2,5 K€	-20,3%
Conseil en stratégie financière et gestion de dette	25,1 K€	25,0 K€	-0,1 K€	-0,3%
Animations et spectacles (14 juillet, Noël, carnaval...)	123,7 K€	163,0 K€	39,3 K€	31,7%
Provision pour contentieux	72,8 K€	60,0 K€	-12,8 K€	-17,6%
Prévention spécialisée - sauvegarde de l'enfance	245,0 K€	245,0 K€	0,0 K€	0,0%
Prestation sport zap	17,5 K€	20,0 K€	2,5 K€	14,4%
Remboursement taxe foncière Gendarmerie	15,1 K€	15,0 K€	-0,1 K€	-0,7%
Animation OPAH	88,4 K€	0,0 K€	-88,4 K€	-100,0%
Acompagnement pour le recouvrement de la taxe sur la publicité	0,0 K€	30,0 K€	30,0 K€	
Autres	52,1 K€	36,9 K€	-15,2 K€	-29,1%
Total	652,1 K€	604,9 K€	-47,3 K€	-7,2%

Le poste « animations et spectacles » est en augmentation compte tenu de l'organisation du banquet républicain (36K€).

623 - Publicité, publications, relations publiques

Ce poste se décompose comme suit :

	BP 2015	BP 2016	Variat. En €	Variat. En %
Annonces et insertions - presse	75,1 K€	95,3 K€	20,2 K€	26,9%
Annonces légales marchés publics	24,7 K€	22,0 K€	-2,7 K€	-10,9%
Noël des enfants du personnel	23,7 K€	23,5 K€	-0,2 K€	-1,0%
Animations seniors (repas, colis de Noël...)	119,5 K€	139,6 K€	20,1 K€	16,8%
Réalisation, impression et distribution du Mag	145,3 K€	135,5 K€	-9,8 K€	-6,7%
Autres	20,2 K€	103,6 K€	83,3 K€	412,0%
Total	408,5 K€	519,4 K€	110,9 K€	27,1%

L'augmentation en 2016 est liée notamment à une communication spécifique pour l'organisation du banquet, du forum des associations et de l'accueil du tour de France avec des annonces dans la presse, la création de banderoles, affiches, bâches et habillage des stands.

624 - Transports de biens et transports collectifs

Ce poste concerne les transports scolaires dans le cadre des classes découverte et les sorties adultes des centres sociaux. Ce budget est stable en 2016.

625 - Déplacements, missions et réceptions

Ce poste comprend les frais de missions ainsi que les dépenses de réception des différentes animations. Le budget supplémentaire 2016 concerne le repas du banquet républicain.

626 - Frais postaux et frais de télécommunications

Ce budget reste stable en 2016.

627 - Services bancaires et assimilés

Ce poste concerne les frais de carte bancaire et les frais de dossier des emprunts.

628 - Divers (Frais de gardiennage, nettoyage des locaux)

Ce poste englobe les cotisations aux organismes auxquels la ville adhère, les frais de gardiennage (marché de Noël, banquet, tour de France...) et les frais de nettoyage des bâtiments publics.

La baisse du budget 2016 est expliquée par la renégociation des marchés de nettoyage des bâtiments scolaires.

635 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)

Ce poste concerne principalement le paiement de la taxe foncière des bâtiments dont la commune est propriétaire. Ce poste reste stable en 2016.

637 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)

Ce poste englobe les dépenses des droits de diffusion (SACEM et SPRE) et la cotisation au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

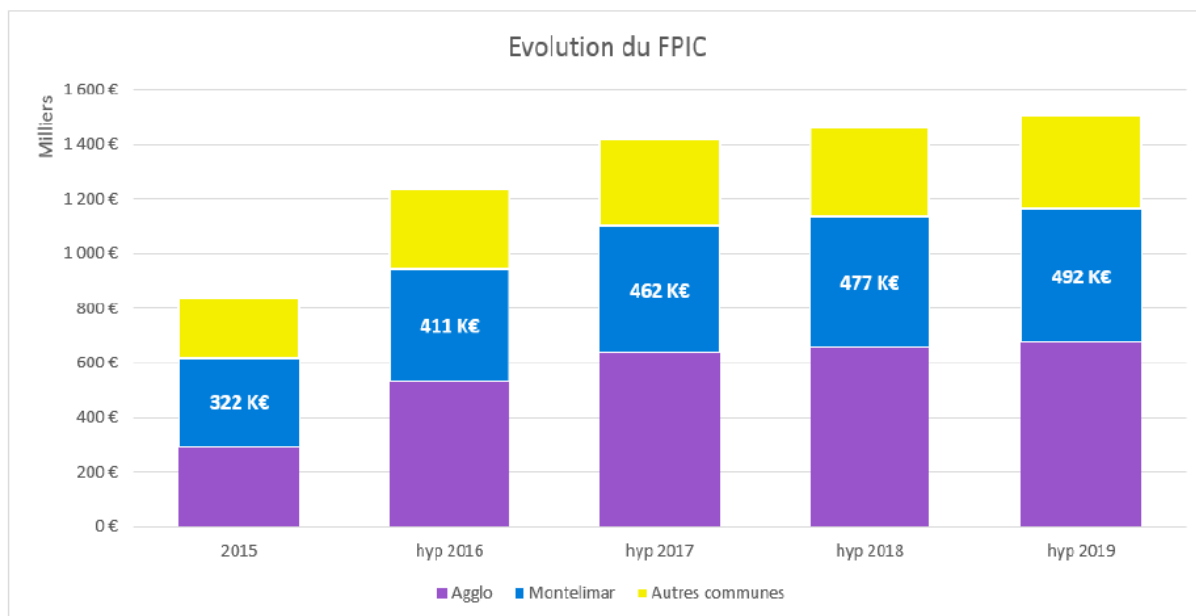
➤ Les charges de personnel (chapitre 012)

Les dépenses de personnel prévues sur l'exercice 2016 représentent 46.4% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont en diminution de 1 115K€ par rapport au budget 2015. Le budget 2015 a été consommé à 98.8% par conséquent la variation réelle est de -930K€. Cette variation est expliquée par :

- le non renouvellement à leur échéance de 20 contrats et la réorganisation des services (-600K€) ;
- l'effet du transfert à l'agglomération sur une année pleine des agents pour l'instruction des permis de construire (-70K€) ;
- le transfert à l'agglomération de la cellule emploi et la création d'un service commun culturel (-262K€) ;
- l'accompagnement de l'évolution professionnelle des agents (GVT).

➤ Atténuations des produits (chapitre 014)

Ce poste concerne le montant prélevé par l'Etat pour le fonds de péréquation (FPIC). Le montant passe de 322K€ à 411K€ en 2016.



➤ Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les crédits de ce chapitre regroupent les indemnités aux élus, les pertes sur créances, les participations obligatoires (le SDIS), les subventions aux organismes publics (dont le CCAS) et les subventions aux personnes privées physiques ou morales.

Les crédits prévus pour l'exercice 2016 sont en diminution de -7.8%.

	BP 2015	BP 2016	Variat. En €	Variat. En %
Indemnités et formations des élus	303,7 K€	274,0 K€	-29,7 K€	-10%
Pertes sur créances	32,8 K€	10,0 K€	-22,8 K€	-69,5%
Contribution SDIS	1 663,1 K€	1 663,1 K€	0,0 K€	0,0%
Subvention d'équilibre au CCAS	110,0 K€	0,0 K€	-110,0 K€	-100,0%
Subvention d'équilibre au budget annexe stationnement	480,0 K€	420,0 K€	-60,0 K€	-12,5%
Subventions aux organismes privés et publics	1 315,0 K€	1 220,0 K€	-95,0 K€	-7,2%
Classes de découverte	29,2 K€	38,0 K€	8,8 K€	30,0%
Autres	35,9 K€	33,9 K€	-2,0 K€	-5,6%
Total	3 969,6 K€	3 658,9 K€	-310,7 K€	-7,8%

L'évolution des dépenses 2016 s'explique par :

- la baisse de 10% des indemnités des élus ;
- la stagnation de la participation au centre de secours ;
- la non inscription, à titre exceptionnel, de la subvention au CCAS. En effet, le CCAS a récupéré l'excédent du foyer logement qui lui permet d'équilibrer son budget 2016 ;
- la baisse de la subvention d'équilibre au budget annexe stationnement ;
- la suppression de la subvention à APSTE.

➤ **Les charges financières (chapitre 66)**

Les charges baissent de 198K€ compte tenu d'une gestion active de la dette et de la baisse de l'encours de dette en 2015.

➤ **Les charges exceptionnelles (chapitre 67)**

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 75K€. Elles concernent principalement les annulations des titres de recettes sur les exercices antérieurs ainsi que le règlement des indemnités suite aux contentieux ainsi que les inhumations des indigents. En 2015, il était prévu des crédits pour reverser le fonds d'amorçage de la réforme des rythmes scolaires à l'agglomération. Cette écriture comptable n'est plus nécessaire.

b) La répartition des charges de gestion par fonction

La classification par fonction permet d'avoir une vision sur les masses financières consacrées au fonctionnement des services ou affectées aux différents équipements publics.

Répartition des dépenses de gestion (hors charges financière et exceptionnelles)

	2015 en %	2016 en %	Commentaires
Moyens généraux	28,9%	31,1%	Hausse liée aux animations exceptionnelles et au fonds de péréquation
Cadre de vie et économie	27,5%	25,7%	Baisse liée au transfert de la cellule emploi, du non renouvellement de certains agents, de la baisse de la subvention stationnement
Éducation	19,7%	19,8%	
Solidarité	6,0%	5,4%	Baisse liée à la non inscription à titre exceptionnel de la subvention CCAS et de la suppression de la subvention APSTE
Sécurité	11,5%	12,2%	
Sport et culture	6,3%	5,9%	Baisse liée au transfert à l'agglo du poste de direction de la culture

c) L'évolution des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement réelles (hors opérations d'ordre) s'élèvent en 2016 à 35 984K€. Elles diminuent de 0.9% par rapport au budget 2015 ; soit en valeur absolue une baisse de 326K€.

L'analyse détaillée de chaque chapitre budgétaire relève les évolutions suivantes :

	BP 2015	BP 2016	Variat. En €	Variat. En %
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	616 K€	791 K€	175 K€	28,4%
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES	1 232 K€	1 363 K€	132 K€	10,7%
73 - IMPOTS ET TAXES	26 206 K€	26 650 K€	443 K€	1,7%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 749 K€	5 769 K€	-980 K€	-14,5%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 075 K€	1 164 K€	89 K€	8,2%
Recettes courantes	35 879 K€	35 736 K€	-142 K€	-0,4%
76 - PRODUITS FINANCIERS	11 K€	8 K€	-3 K€	-25,5%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	420 K€	239 K€	-181 K€	-43,1%
Recettes réelles de fonctionnement	36 310 K€	35 984 K€	-326 K€	-0,9%

Les explications relatives aux évolutions (à la hausse ou à la baisse) sont exposées dans les paragraphes ci-après.

➤ **Atténuations des charges (chapitre 013)**

Ce poste est estimé à 791K€ et est réajusté par rapport au réalisé 2015. Ce budget se répartit comme suit :

- Mise à disposition des ATSEM pour l'activité périscolaire (606K€) ;
- Mise à disposition d'agents pour l'instruction des permis de construire (30K) ;
- Le solde (155K€) pour les contrats aidés, le remboursement des indemnités journalières et autres mises à disposition (SYPP...).

➤ **Produits de services, du domaine et ventes (chapitre 70)**

Ce poste englobe les recettes liées aux concessions cimetières, aux redevances d'occupation du domaine public (terrasses, travaux...), à la redevance photovoltaïque du bâtiment de Gournier, aux activités des centres sociaux (famille et prestation CAF), à la facturation à l'agglomération des services partagés et au remboursement des charges locatives (MSP...).

L'évolution 2016 est due au réajustement des comptes par rapport au réalisé 2015, à la politique tarifaire et la comptabilisation des prestations de service CAF sur le compte « 70688 autres prestations de services » alors qu'en 2015, elles étaient prévues sur le compte « 7478 autres organismes ».

➤ Impôts et taxes (chapitre 73)

Ce poste se décompose comme suit :

	BP 2015	BP 2016	Variat. En €	Variat. En %
Contributions directes	19 973,9 K€	20 318,1 K€	344,1 K€	1,7%
Fiscalité reversée (AC, DSC et FNGIR)	3 789,5 K€	3 789,5 K€	0,0 K€	0,0%
Taxes pour utilisation des services publics (Foire et stationnement)	226,0 K€	194,2 K€	-31,8 K€	-14,1%
Impôts et taxes liés à la production énergétique	892,7 K€	900,9 K€	8,2 K€	0,9%
Impôts et taxes liés aux activités de services (Taxe de séjour et taxe locale sur la publicité)	120,0 K€	292,5 K€	172,5 K€	143,8%
Droits de mutation ou publicité foncière	1 200,0 K€	1 150,0 K€	-50,0 K€	-4,2%
Autres	4,2 K€	4,4 K€	0,2 K€	4,8%
Total	26 206,4 K€	26 649,6 K€	443,2 K€	1,7%

Malgré la baisse des concours de l'Etat, il est décidé de ne pas utiliser le levier fiscal pour la quatorzième année consécutive.

La hausse des contributions fiscales sera donc le fait d'une progression limitée à l'évolution des bases d'imposition.

	2014	2015	Prévisionnel 2016	Evol.
Taxe d'habitation				
Base	57 504 K€	60 301 K€	60 240 K€	-0,10%
Taux	14,09%	14,09%	14,09%	
Produit	8 102 K€	8 496 K€	8 488 K€	-0,10%
Taxe Foncière				
Base	53 493 K€	55 283 K€	56 610 K€	2,40%
Taux	20,54%	20,54%	20,54%	
Produit	10 987 K€	11 355 K€	11 628 K€	2,40%
Taxe Foncière non bâtie				
Base	315 K€	303 K€	298 K€	-1,60%
Taux	67,85%	67,85%	67,85%	
Produit	214 K€	206 K€	203 K€	-1,60%
Total 3 taxes				
Produit	19 303 K€	20 057 K€	20 318 K€	1,30%

Les bases d'imposition 2016 seront notifiées par les services des impôts qu'à compter de fin mars. Le budget est donc préparé avec des hypothèses d'évolution prudente de +1.30% du produit fiscal.

Cette hausse est limitée par le maintien provisoire de l'exonération de fiscalité directe locale pour les personnes ayant perdu ce bénéfice (personnes âgées, veuves, ou en situation de handicap ou d'invalidité) suite à des mesures prises par l'Etat en matière d'impôt sur le revenu.

Une augmentation de la taxe locale sur la publicité est prévue au vu des dispositions délibérées le 15 juin 2015.

➤ Dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Ce poste se décompose comme suit :

	BP 2015	BP 2016	Variat. En €	Variat. En %
Dotation Forfaitaire	4 333,0 K€	3 564,4 K€	-768,6 K€	-17,7%
Dotation d'aménagement (DSU et DNP)	915,1 K€	920,8 K€	5,7 K€	0,6%
Attributions de péréquation et de compensation	1 122,8 K€	951,2 K€	-171,6 K€	-15,3%
Autres	378,4 K€	332,6 K€	-45,8 K€	-12,1%
Total	6 749,4 K€	5 769,0 K€	-980,4 K€	-14,5%

La baisse de -14.5% enregistrée sur ce chapitre est essentiellement due à la réduction très conséquente de la Dotation Globale de Fonctionnement en 2016

La dotation forfaitaire enregistre une diminution drastique depuis 2014, avec -826K€ en 2015. Pour 2016, cette nouvelle baisse est estimée à -768K€. Cette diminution est atténuée par l'augmentation de la population au 1er janvier 2016.

	2014	2015	BP 2016
Population DGF	37 116	37 476	38 494
	+85 hab	+360 hab	+1 018 hab
	+ 0,23%	+ 0,97%	+ 2,72%
Part dynamique de la population		39 927 €	113 198 €
		110,91 € /hab	111,20 € /hab
Ecretement		- 114 764	- 129 990
Dotation forfaitaire avant CRFP	5 467 K€	5 392 K€	5 375 K€
Participation redress. Comptes publics	-309 K€	-1 059 K€	-1 811 K€
variation	-309 K€	-751 K€	-751 K€
Dotation forfaitaire	5 158 K€	4 333 K€	3 564 K€
	-345 K€	-826 K€	-768 K€
		-16,01%	-17,73%

En parallèle, les compensations à verser aux collectivités locales pour les exonérations relatives à la fiscalité locale décidées par l'État (compte 7483), connaissent une variation différenciée :

-D'une part, la compensation relative à la Taxe d'Habitation devrait baisser compte tenu de la suppression par l'Etat, en 2015, du dégrèvement pour les personnes âgées, veuves, ou en situation de handicap ou d'invalidité ;

-D'autre part, depuis 2009, les autres compensations (ex-Taxe Professionnelle et Taxes Foncières) joueront à nouveau le rôle de variables d'ajustement et connaîtront une nouvelle minoration en 2016 (estimée à environ -25 %).

➤ **Autres produits de gestion courante (chapitre 75)**

Ce poste enregistre toutes les recettes liées aux loyers perçus pour l'utilisation des bâtiments communaux et les autres produits de gestion (Sanisettes publiques, chèques déjeuner, sport Zap, fourrière automobile, vente publicitaire du Mag, compensation tarifaire restauration scolaire et remboursement des repas des encadrants périscolaire).

Ce chapitre est en augmentation compte tenu des recettes liées au banquet républicain (60K€).

➤ **Produits financiers (chapitre 76)**

Les produits financiers sont essentiellement liés aux dividendes de la CNR et la rétrocession des intérêts des index monétaires négatifs.

➤ **Produits exceptionnels (chapitre 77)**

La prévision des produits exceptionnels est toujours très prudente et approximative. Il s'agit principalement de produits perçus au titre des sinistres et des contentieux divers ainsi que l'annulation des rattachements de mandats émis à tort.

C. La section d'investissement

a) Les dépenses d'investissement

Des efforts de gestion sont effectués pour pouvoir augmenter le niveau d'investissement en 2016, gage de créations d'emplois et de soutien à l'activité économique.

Le volume des dépenses d'équipement est donc doublé en 2016 par rapport au budget 2015 (sans prise en compte des restes à réaliser 2014).

Chapitre	Budget 2015	Restes à réaliser 2014	Décisions modificatives	Total budget 2015	Budget 2016
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25,0 K€	30,8 K€	0,0 K€	55,8 K€	20,0 K€
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	160,0 K€	655,7 K€	0,0 K€	815,7 K€	36,0 K€
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	991,7 K€	195,2 K€	8,0 K€	1 194,9 K€	690,1 K€
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	2 814,5 K€	1 080,8 K€	0,0 K€	3 895,3 K€	7 152,3 K€
Opérations d'équipement	54,0 K€	24,5 K€	1,0 K€	79,5 K€	81,0 K€
Total des dépenses d'équipement	4 045,2 K€	1 987,0 K€	9,0 K€	6 041,2 K€	7 979,3 K€
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,0 K€			6,9 K€	0,0 K€
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,0 K€	934,5 K€		934,5 K€	0,0 K€
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 086,6 K€		360,0 K€	3 446,6 K€	4 022,9 K€
Total des dépenses financières	3 086,6 K€	934,5 K€	360,0 K€	4 387,9 K€	4 022,9 K€
Total des dépenses réelles d'investissement	7 131,8 K€	2 921,5 K€	369,0 K€	10 429,1 K€	12 002,2 K€

Les crédits des chapitres 20, 204, 21, 23 et les opérations d'équipement correspondent aux dépenses d'équipement que les services municipaux réaliseront en 2016. Le montant des équipements s'élève à 8M€.

Les reports de crédits de l'exercice 2015 sur 2016 viendront augmenter l'enveloppe globale des investissements. Le montant des reports sera déterminé à la clôture de l'exercice 2015. On peut d'ores et déjà l'évaluer à près de 3.6 M€.

Le chapitre 20 regroupe les frais d'études, les licences et les logiciels.

Le chapitre 204 concerne les subventions d'investissement versées à d'autres partenaires comme par exemple dans le cadre des aides OPAH.

Le chapitre 21 concerne les opérations d'acquisition de terrains, de matériel, de mobilier et de véhicules. En 2016, il est notamment prévu :

- l'achat de matériel informatique pour les écoles : 88K€ ;
- l'achat de mobilier pour les écoles : 40K€ ;
- le renouvellement du parc automobile : 120K€ ;
- le renouvellement de photocopieurs : 46K€ ;
- l'acquisition de matériel de sécurité pour la police municipale : 26.5K€ ;
- le renouvellement des panneaux de signalisation : 50K€ ;
- le renouvellement d'une partie du parc horodateurs : 20K€ ;
- la provision pour la constitution d'une réserve foncière : 150K€.

Le chapitre 23 regroupe l'ensemble des travaux. Ce chapitre représente 90% des crédits prévus. En 2016, il est notamment programmé les travaux suivants :

- l'extension de la vidéoprotection à deux nouveaux quartiers : 294K€ ;
- la réfection et la sécurisation de la route d'Espeluche : 500K€ sur un programme global de 2M€ ;
- la réfection du chemin de Redondon : 110K€ sur un programme global de 1.1M€ ;

- le renouvellement et la modernisation de l'éclairage public : 200K€ ;
- le fin des travaux de la route de Saint Gervais : 450K€ ;
- l'éclairage publics du boulevard des Présidents : 450K€ ;
- la fin des travaux d'agrandissement de l'école de Sarda : 575K€ ;
- la mise en sécurité et en accessibilité des bâtiments publics : 80K€
- le programme pluriannuel de rénovation de la voirie : 1 600K€ ;
- le programme d'extension des cimetières : 150K€ ;
- le programme annuel d'accessibilité « vivons ensemble dans la cité » : 100K€ ;
- le remplacement du sol sportif « militaire » par un sol sportif normé à l'espace sportif de Saint Martin : 90K€ ;
- l'adaptation des locaux de la police municipale pour l'armement : 90K€ ;
- l'aménagement du parking du Roubion : 90K€ ;
- l'aménagement du parking de Sarda : 180K€ ;
- l'isolation thermique et phonique des écoles : 331K€ ;
- l'extension de l'école des Allées : 200K€ ;
- le programme de rénovation des écoles (stores, chauffage, sanitaires...) : 290K€.

Le chapitre opération d'équipement concerne le renouvellement du matériel informatique (hors écoles) : 81K€

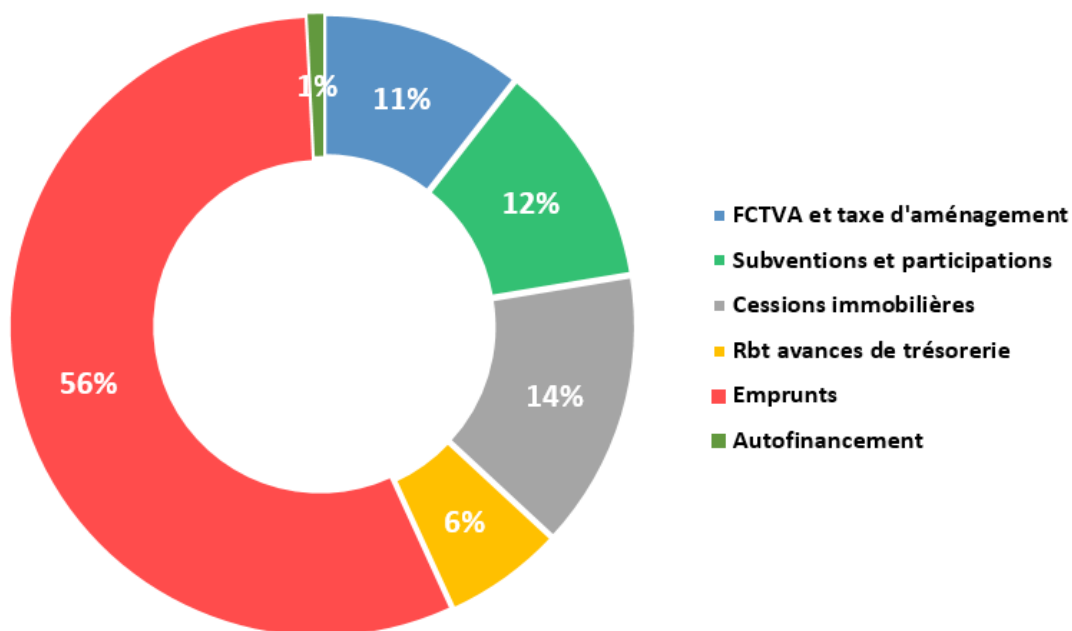
b) Les recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement seront financées grâce aux efforts d'optimisation des dépenses de fonctionnement mais également par d'autres ressources et par la souscription de nouveaux emprunts.

Les autres ressources 2016 sont composées :

- du fonds de compensation de la TVA estimé à 381K€ ;
- des amendes de police estimées à 195K€ ;
- de la taxe d'aménagement estimée à 460K€ ;
- du remboursement d'une avance de trésorerie consentie à la SPL pour l'aménagement du quartier Saint Martin de 500K€ ;
- de cessions immobilières estimées à 1.16M€ ;
- des subventions d'équipement notamment du conseil départemental, estimées à 749K€.

Le solde du financement sera assuré par de nouveaux emprunts.



II. Budgets annexes

A. Le budget annexe de l'eau potable

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 242 K€	1 242 K€
dont Crédits réels	238 K€	1 200 K€
dont Crédits d'ordre	1 005 K€	42 K€
	+	+
	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	2 651 K€	2 651 K€
dont Crédits réels	2 242 K€	1 279 K€
dont Crédits d'ordre	409 K€	1 371 K€
	=	=
Total du budget	3 893 K€	3 893 K€

Le budget 2016 s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 1 242K€ et en section d'investissement à hauteur de 2 651K€. Le montant global est de 3 893K€ (hors restes à réaliser).

En fonctionnement, les dépenses réelles se composent principalement de charges de structure, de personnel à hauteur de 203 K€ et de charges financières pour 34 K€.

Cette section est financée exclusivement par la redevance du service public de l'eau.

Grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, le tarif de la redevance n'augmentera pas.

Dans la continuité du travail de rénovation et d'extension des réseaux d'eau potable nécessaire pour répondre à l'attractivité de notre ville, un programme de 2 199 K€ (hors restes à réaliser) est prévu cette année.

La section d'investissement est équilibrée par la perception d'une subvention de l'agence de l'eau, l'emprunt et la récupération de la TVA via le fermier.

B. Le budget annexe du stationnement

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 271 K€	1 271 K€
dont Crédits réels	849 K€	1 271 K€
dont Crédits d'ordre	422 K€	K€
	+	+
	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	592 K€	592 K€
dont Crédits réels	592 K€	170 K€
dont Crédits d'ordre	K€	422 K€
	=	=
Total du budget	1 862 K€	1 862 K€

Le budget 2016 s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 1 271K€ et en section d'investissement à hauteur de 592K€. Le montant global est de 1862K€ en baisse de 10% par rapport au budget 2015.

L'analyse détaillée de chaque chapitre budgétaire relève les évolutions suivantes :

	BP 2015	BP 2016	Variat. En €	Variat. En %
Dépenses de fonctionnement				
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	109 K€	113 K€	4 K€	3,6%
615 - Entretien et réparations	181 K€	164 K€	-17 K€	-9,1%
627 - Services bancaires et assimilés	14 K€	15 K€	1 K€	7,3%
628 - Divers (nettoyage des locaux)	33 K€	35 K€	1 K€	3,4%
Autres	9 K€	8 K€	-1 K€	-13,1%
Total 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	346 K€	335 K€	-12 K€	-3,4%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	229 K€	232 K€	2 K€	1,0%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	K€	22 K€	22 K€	
Dépenses courantes	576 K€	588 K€	13 K€	2,2%
66 - CHARGES FINANCIERES	270 K€	251 K€	-19 K€	-7,0%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 K€	10 K€	8 K€	375,0%
Dépenses réelles de fonctionnement	848 K€	849 K€	1 K€	0,2%
Recettes de fonctionnement				
74 - SUBVENTIONS D'EQUILIBRE	480 K€	420 K€	-60 K€	-12,5%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	788 K€	851 K€	62 K€	7,9%
Recettes courantes	1 268 K€	1 271 K€	2 K€	0,2%
Recettes réelles de fonctionnement	1 268 K€	1 271 K€	2 K€	0,2%

Concernant les dépenses réelles de fonctionnement, la baisse des charges financières des emprunts et le réajustement budgétaire permettent de garder le budget stable en volume et de financer la participation financière que la ville doit verser à la SPL pour la reprise du parking du théâtre. (cf. délibération concession d'aménagement du parking)

Cette section est financée par une subvention d'équilibre du budget général, qui note un léger recul et par les recettes du service stationnement, dont le montant découle de la politique tarifaire. Il est à noter le maintien en 2016 de la 1^{ère} heure gratuite.

En section d'investissement, il est prévu le remboursement en capital de la dette ainsi que les crédits nécessaires à la reprise du parking du théâtre (170K€).

Conclusion

Le contexte budgétaire dans lequel s'élabore le budget primitif 2016 reste marqué par des contraintes d'une ampleur inédite et dans un contexte macro-économique toujours aussi morose.

Par conséquent, il est plus que jamais indispensable de soutenir l'activité économique par l'investissement. Sur l'ensemble des budgets, ce sont plus de 14M€¹ qui seront investis en 2016.

	BP 2016	Restes à réaliser 2015	Total 2016
Budget général	7 979,3 K€	3 557,8 K€	11 537,1 K€
Budget annexe de l'eau	2 199,0 K€	362,5 K€	2 561,5 K€
Budget annexe du stationnement	170,0 K€	0,0 K€	170,0 K€
Total	10 348,3 K€	3 920,3 K€	14 268,6 K€

¹ Y compris les restes à réaliser 2015. Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées juridiquement et comptablement dont les travaux ne sont pas totalement finalisés ou que les factures non pas été réceptionnées.